



COUR DES COMPTES

1. Dénomination du producteur

Cour des Comptes – Rekenhof

2. Institution de conservation

Archives générales du Royaume – Algemeen Rijksarchief

3. Dates extrêmes

1814-1970

4. Importance matérielle

10800 art. (340 m.l.)

5. Histoire des archives

Depuis 1831, la gestion des archives de la Cour des Comptes a été placée sous la responsabilité du greffier - deux greffiers à partir de 1921 -, épaulés par un service des archives. À partir des années 1858, on parle d'une véritable *Section des Archives*, mais il semblerait que la gestion des documents soit en pratique restée aux mains des greffiers. Le premier bâtiment de la Cour des Comptes, sis rue des Carmélites à Bruxelles, disposait à l'origine de suffisamment d'espace afin d'assurer la conservation des archives générées par l'institution. Mais la masse grandissante des documents produits fit rapidement se poser un problème de place. Après l'incendie du bâtiment en 1846, les archives qui avaient pu être sauvées furent transférées au palais rue Ducale, et ensuite au bâtiment de la rue aux Laines, où la Cour des Comptes était temporairement abritée.

Une fois de retour dans le bâtiment restauré de la rue des Carmélites, le manque d'espace de conservation des archives se fit encore plus aigu. Les conditions de conservation y étaient pour le moins peu satisfaisantes. Les services de la Cour des Comptes déménagèrent en 1897 vers la Place Royale, dans l'ancien bâtiment du Ministère des Chemins de fer. Les problèmes de place ne tardèrent pas à s'y faire à nouveau sentir. On dégagea donc en 1949 de l'espace d'entreposage supplémentaire. On utilisa ensuite les greniers du Palais du Coudenberg, n'ayant pas subi la moindre rénovation, pour y stocker les archives. On imagine aisément que les conditions n'étaient une fois de plus pas idéales. En 1984, la Cour des Comptes prit ses quartiers dans un complexe de bâtiments situé au croisement de la Place Royale et de la rue de la Régence. Elle s'y trouve encore. Les entrepôts d'archives se trouvent maintenant dans la salle des coffres forts de l'ancien bâtiment de la Banque de Bruxelles. Une partie des documents d'archives sont conservés par le service du personnel ou le service de la bibliothèque et documentation. Au point de vue matériel, les conditions de conservation répondent actuellement à la plupart des exigences. Les pièces d'archives





symboliquement importantes qui étaient exposées dans les vitrines de la salle de réunion générale ont été remplacées par des reproductions suite à l'inventorisation du fonds. Ces originaux ont donc pu être intégrés aux archives.

La Cour des Comptes n'est pas soumise à la loi sur les archives de 1955 . Elle n'est donc pas tenue de les transférer aux Archives générales du Royaume. Toutefois, elle se montra très tôt consciente de l'intérêt historique de ses archives. Le 30 mars 2011, elle prit la décision de confier ses documents de la période 1830-1939 aux Archives générales du Royaume, pour un délai de 30 ans tacitement renouvelable. Cet important fonds a été inventorié dans le cadre d'un doctorat. Le transfert effectif des archives de la Cour des Comptes vers les Archives générales du Royaume a eu lieu en 2013.

6. Publicité

Fonds librement consultable.

L'ensemble du fonds est librement consultable. On peut en effet raisonnablement penser que les personnes actives dans cette institution jusqu'en 1939 sont actuellement décédées. La législation sur la protection de la vie privée ne concernant que les personnes vivantes, il n'y a dès lors pas de restrictions au niveau de la consultation de ces documents.

Il existe toutefois une exception : les 82 premiers Livres de Commentaires (Boeken van Opmerkingen) ne sont pas donnés en consultation, car ils existent également sous forme de documents parlementaires et sont dès lors consultables en ligne sur le site de la Chambre des représentants (www.dekamer.be).

7. Inventaire

LELOUP G., *Inventaris van het archief van het Rekenhof, 1814-1970 (vnl. 1831-1939)* (Archives générales du Royaume. Inventaires, 752), 2 vol., Bruxelles, 2014 (URL fixe: http://search.arch.be/ead/BE-A0510_006937_006922_DUT).